



Compte tenu de la situation exceptionnelle, les Unions Départementales CGT FO FSU Solidaires appellent à construire la mobilisation sur des revendications communes avec toutes celles et ceux qui luttent aujourd'hui. Il y a urgence, à faire grandir le mouvement social pour plus de justice sociale et fiscale.

Les UD condamnent et s'opposent fermement à la loi « anticasseurs » qui vise ni plus ni moins à abolir la liberté de se réunir et de manifester, droits fondamentaux acquis de haute lutte.

Les UD réaffirment que le « *grand débat national* » ouvert par l'exécutif en réponse à la crise des « gilets jaunes » ne vise en réalité qu'à légitimer la politique de casse sociale que le gouvernement voudrait voir aboutir en matière de services publics, d'assurance-chômage ou de retraite par points. En ce sens, les organisations syndicales n'ont pas à participer, ni de près, ni de loin, à ce « *grand débat national* ».

Au moment où les actionnaires des entreprises du CAC 40 se voient verser en 2018 le montant record de 57,4 milliards €, où les entreprises bénéficient de 40 milliards € au titre du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) et où l'évasion fiscale est évaluée entre 80 à 100 milliards €, l'heure est plus que jamais à la riposte interprofessionnelle pour obliger le gouvernement et le patronat à répondre à l'urgence sociale :

- **Arrêt de la répression policière – NON à la loi « anticasseurs »**
- **Hausse immédiate du SMIC à 1800€, et des grilles de salaires**
- **Augmentation générale des salaires et des pensions**
- **Abrogation de la journée de carence**
- **Revalorisation du point d'indice pour les fonctionnaires**
- **Réindexation des salaires, des pensions et des retraites sur le coût de la vie**
- **Développement de tous les services publics sur tous les territoires**
- **Retour à la retraite à 60 ans et abandon de toute réforme de retraite par points**
- **Abandon de toutes les réformes concernant les lycéens et les étudiants dont l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants étrangers hors UE**
- **Abrogation des réformes qui détricotent le droit du travail et la protection des salariés (Lois « Rebsamen », « El Khomri », ordonnances « Macron »...)**

Constatant que les fonctionnaires, les agents de la sécurité sociale, les retraité.e.s... rentrent dans l'action, les Unions départementales de la Seine-Saint-Denis considèrent que c'est le moment d'appeler tous ensemble les salarié.e.s du public et du privé à se mettre massivement en grève le mardi 5 février et à participer à la manifestation parisienne !

TOUS DANS LA RUE – MARDI 5 FÉVRIER
14H – HÔTEL DE VILLE DE PARIS